**S.E.M. Paul Biya**

Président de la République

Présidence de la République

Palais de l’Unité – 1000 Yaoundé

CAMEROUN

E-mail : cellcom@prc.cm

**Objet : les autorités camerounaises doivent enquêter sur le meurtre du journaliste Jean-Jacques Ola Bébé**

Monsieur le Président de la République,

À la suite d’informations reçues de l’ACAT-France, je tiens à vous exprimer mes plus vives préoccupations à propos de l’absence de communication des autorités camerounaises concernant l’assassinat de l’animateur radio et prêtre orthodoxe Jean-Jacques Ola Bébé, retrouvé mort le 2 février 2023 à Yaoundé.

Plus de sept mois après ce meurtre non élucidé, aucune enquête judiciaire ne semble avoir été menée au Cameroun pour établir les faits et les responsabilités dans cet assassinat de journaliste survenu onze jours après celui de Martinez Zogo, directeur de la radio Amplitude FM.

La justice camerounaise ne doit pas oublier Jean-Jacques Ola Bébé.

Comme l’a indiqué le Haut-commissariat aux droits de l’homme des Nations unies, le 7 février 2023. *« [Jean-Jacques] Ola Bébé et Martinez Zogo étaient tous deux des voix franches contre la corruption, utilisant leurs tribunes à la radio pour dénoncer des cas de détournement présumé de fonds publics. [Jean-Jacques] Ola Bébé a été le premier à demander que justice soit faite et que les coupables répondent de l'assassinat de Martinez Zogo, son proche associé […] Nous notons que le président [de la République du Cameroun] a ordonné l'ouverture d'une enquête sur le meurtre de Martinez Zogo et que certaines arrestations ont été effectuées. Nous demandons aux autorités de veiller à ce que le meurtre [de Jean-Jacques] Ola Bébé fasse également l'objet d'une enquête indépendante, efficace et impartiale et que les responsables de ces meurtres, à tous les niveaux, soient tenus pour responsables »*.

J’exhorte les autorités camerounaises à veiller à ce qu’une enquête indépendante, efficace et impartiale soit menée sur l’assassinat de Jean-Jacques Ola Bébé afin d’établir les circonstances de son meurtre et toutes les responsabilités, à divers niveaux, afin que les auteurs et responsables de ce meurtre répondent de leur crime devant la justice camerounaise.

J’exhorte les autorités camerounaises à assurer la transparence sur les enquêtes en cours et les procès à venir afin de permettre aux citoyens camerounais de suivre les activités du système judiciaire et leur bon fonctionnement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l’expression de ma haute considération.

**Copie conforme envoyée à :**

**S.E.M. André Magnus Ekoumou**, Ambassadeur du Cameroun, 73 rue d'Auteuil, 75016 Paris